

COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 MARS 2023

Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 14/03/2023, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Carole BARBIER à Cécile PUVIS DE CHAVANNES, David CICALA à Christophe LIAUD, Fabienne ALPHONSINE à Gaelle VUILLOT

Absent: Laurie CHAMPAVIER-BAHOUYA.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Béatrice Jobert a été désigné(e).

DELIB 2023.03.20.9

OBJET: Politique et réussite éducative - Projets et demandes de subventions 2023

Madame Andrée LIGONNET, Adjointe déléguée au Développement Social à la Politique de la ville au Logement, aux Séniors, à la Santé et au Handicap, rappelle que le quartier des Moines est classé « Quartier en Veille Active » (QVA) dans les dispositifs Réussite Educative et Politique de la Ville. A ce titre, des subventions peuvent être accordées par la CAPI, le GIP Réussite Educative Nord-Isère, la région Auvergne-Rhône-Alpes, ou encore la CAF de l'Isère, à des actions qui bénéficieraient à ce quartier. Ces actions peuvent être portées par divers types d'acteurs (collectivités et associations notamment) et être destinées à un ou plusieurs quartiers de la CAPI. Pour 2023, plusieurs demandes de subventions ont été déposées par les services municipaux.

1) Projets déposés par la commune au titre de la Réussite Educative

Référence de parcours et coordination du RARE

Objectifs du projet : mobiliser, animer et coordonner le RARE afin d'assurer le repérage, l'analyse et la résolution collective de situations individuelles.

Subvention demandée : 6 000 € sur un total de 30 930 € (avec valorisation de la mise à disposition d'un agent communal).

2) Projets déposés sur la commune au titre de la Politique de la Ville

 Chantiers Educatifs Jeunes : « Parkour vers l'emploi, un tremplin vers l'autonomie » (Porté par le service Jeunesse – Prévention de la DEJMDH)

Objectifs:

- 1. Proposer à des jeunes de 14 à 17 ans une initiation concrète au monde du travail, mais aussi aux notions de candidature, recrutement, contrat, rémunération, savoir-être et codes
- 2. Leur permettre d'accéder à une activité afin de mettre en place leurs projets de vie.
- 3. Tisser un lien éducatif avec chacun, leur permettre de se valoriser à travers une action d'intérêt collectif et citoyenne.
- 4. Permettre une sensibilisation au respect de leur cadre de vie et de l'environnement.

Description:

Mise en place de chantiers afin de favoriser l'insertion professionnelle et l'autonomie des jeunes de 14 à 17 ans issus du quartier des Moines, à travers des initiations au monde du travail, éducatives et culturelles. Contenu : périodes d'exécution, en avril et juillet, coordonnées par un permanent du secteur Jeunesse en lien avec différents services municipaux et d'éventuels partenaires comme les bailleurs sociaux.

2023 : projet de poursuite du Graff des logettes du quartier par des artistes avec les habitants et les jeunes des chantiers éducatifs.

Budget prévisionnel de la totalité de l'action 2023 : 19 600 €.

Subvention demandée : 6 000 € subvention accordée : 4 000€

• Appropriation des espaces publics / vivre ensemble : « Faites du Sport ». Temps convivial sportif samedi 13 mai 2023

Objectifs:

- 1. Mobiliser les usagers en créant du lien social,
- 2. Favoriser l'appropriation du territoire et donc de ces espaces de vie communs,
- 3. Rendre les habitants acteurs et les valoriser dans cette démarche.
- 4. Impulser une dynamique sur ce quartier,
- 5. Favoriser l'accès au sport aussi bien en direction des hommes-garçons que des femmes-filles.

Description:

- Mobilisation des associations St Quentinoises et des habitants du quartier pour la promotion de l'activité sportive sur le quartier des Moines,
- Correspondance avec nos 2 labels : Ville active et sportive et Terre de Jeux 2024 et promotion des disciplines de pleine nature,
- Travail avec les habitants sur la construction du projet sur plusieurs séances : déroulement, contenu et choix des prestataires, ...
- Mise en place de séances d'entrainements sportifs en amont (stages, séances en soirées, etc),
- Le jour J : activités sportives proposées et accessibles à tous, un repas partagé et convivial organisé par les habitants, sur les différents équipements aménagés sur le quartier : Street Work-out, place du Héron, etc. Temps fort de l'après-midi : final par un spectacle à définir.

Budget prévisionnel présenté lors de la demande : 14 800€ Subvention demandée : 7 000€ accordé 3 000€

• <u>Semaine des droits de la femme</u> : égalité hommes/femmes, les femmes et leur bien être

Objectifs

- 1. Favoriser la mixité entre les publics et les quartiers
- 2. Travailler sur les représentations
- 3. Echanger des savoirs entre les femmes
- 4. Prendre du temps pour soi
- 5. Partager un temps convivial
- 6. Faire participer des habitants
- 6. Aborder le thème des violences conjugales
- 7. Valoriser les parcours
- Conférence débat / atelier familles : sur les représentations et l'égalité fille / garçon
- Intervention de l'ARIM (médiation familiale),
- Intervention du planning familial,
- Temps fort autour du « bien-être ».
- Ateliers enfants :
- Sur le temps scolaire aux Moines : intervention autour de jeux de rôle pour les faire réfléchir sur la thématique,
- Sur le temps périscolaire sur les 3 écoles élémentaires : Travail autour des jeux de cour qui aboutirait sur des affiches avec un intervenant.
- Finalisation exposition par affiches crées par les enfants sur le temps périscolaire.
- Formation des animateurs (question de genres, égalité homme/femme, impact du choix des jeux de cours); conférence débat sur la thématique auprès des équipes avec un intervenant à définir (Institut EgaliGone ou autre).

Budget prévisionnel présenté lors de la demande : 8 800€ Subvention demandée : 3 000€ avis favorable au titre de l'expérimentation, accordé 1 500€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- APPROUVE les orientations communales pour les programmations 2023 en Réussite Educative et Politique de la Ville.
- AUTORISE le Maire à signer l'ensemble des documents concernant ces dossiers et notamment les conventions et attestations sur l'honneur à réaliser les actions.
- AUTORISE le Maire à engager les dépenses correspondantes prévues au BP 2023.

Adoptée à l'unanimité

St-Quentin-Fallavier, le 20/03/2023

Publication et transmission en sous préfecture le 21 mars 202321/03/2023 Identifiant de télétransmission : 038-213804495-20230320-lmc112201-DE-1-1



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à dater de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux.